



Forum
Français *pour la*
Sécurité
Urbaine

10 rue des Montibœufs
75020 Paris France

Tel. : + 33 1 40 64 49 00

Fax : + 33 1 40 64 49 10

mail : ffsu@ffsu.org

www.ffsu.org

Résolution du Comité exécutif du 26 février 2014

« Pour une police nationale au service des citoyens »

Les élus du Comité exécutif rappellent les conclusions du Manifeste d'Aubervilliers et de Saint-Denis, qui érigent la police comme un acteur important de la prévention.

Celles-ci recommandent que les autorités locales soient des intermédiaires entre la police et la société civile avec pour rôle d'aider à améliorer et à favoriser les relations entre la police et la population.

Inquiets de l'image de la police nationale et des conditions d'exercice de leurs missions dans certains quartiers, les élus saluent les principes du nouveau code de déontologie, dont le retour du matricule sur les uniformes des fonctionnaires, ainsi que la récente signature d'une convention triennale d'objectifs pour les quartiers populaires entre les ministères de la Ville et de l'Intérieur. Les élus du Comité exécutif soulignent ainsi les efforts et les changements récents menés par la police nationale en faveur du dialogue et de la proximité.

Afin de parachever cette évolution, marque d'une police républicaine, ils souhaitent :

Une meilleure articulation entre les effectifs et les territoires. S'ils sont conscients de la raréfaction des ressources publiques et des instructions nationales où la police nationale doit, soit couvrir de larges territoires, soit se concentrer sur les Zones de Sécurité Prioritaires, les élus du comité exécutif rappellent la nécessité d'une plus grande transparence sur l'affectation et la répartition des forces de police sur l'ensemble du territoire national. Ils préconisent que la mobilisation des ressources et des moyens soit adaptée aux territoires, à la délinquance et aux besoins de la population.

Le renforcement des relations avec les élus locaux : Ils affirment l'importance des collaborations avec la police par le partage des informations et des connaissances locales pour garantir à la population un environnement plus sûr. La sécurité publique a pour objectif principal la résolution des problèmes du territoire ; la recherche de mutualisation et d'une coopération équilibrée entre les polices municipale – là où elles existent - et nationale apparaissent comme une piste de résolution des problématiques de sécurité et de construction de doctrine d'emploi de la police nationale répondant aux attentes de proximité des élus et des habitants.

Des stratégies d'intervention de la police nationale partagées, évaluées et inscrites dans les stratégies territoriales de sécurité et de prévention de la délinquance. Une doctrine d'action, fondée sur la proximité en termes de méthode et de qualité du service de police rendu à la population, est à encourager. La formation des personnels accueillant les victimes, la présence de travailleurs sociaux dans les commissariats et la mise en place de délégués à la cohésion police population sur l'ensemble du territoire s'insèrent dans cette philosophie. Les élus considèrent que l'ensemble de ces mesures favoriserait le passage d'une politique exclusivement fondée sur le taux d'élucidation à celle fondée sur le taux de satisfaction de l'action policière.



Forum
Français *pour la*
Sécurité
Urbaine

10 rue des Montibœufs
75020 Paris France

Tel. : + 33 1 40 64 49 00

Fax : + 33 1 40 64 49 10

mail : ffsu@ffsu.org

www.ffsu.org

La participation de la police nationale dans les dispositifs locaux d'échanges d'information. Ceux-ci, prévus dans la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance, visent à concentrer les ressources pour apporter une réponse adaptée à l'intérêt de la personne concernée et sous condition de son information. Les élus considèrent que ces dispositifs favorisent des plans d'actions d'aide et de soutien aux personnes concernées dans le respect des droits de l'homme ; la participation de la police nationale devant aider au diagnostic de situations individuelles dans le respect des règles éthiques et déontologiques.

Des stratégies policières visant à rapprocher la police et la population afin d'aboutir à des relations plus apaisées notamment avec la jeunesse : Les élus réaffirment que la participation des citoyens et la prise en compte de ses attentes et de ses besoins doivent être au cœur de l'élaboration des stratégies de police et de la politique locale.

Le renforcement des liens de confiance avec la population, et notamment avec la jeunesse peut constituer un axe de travail pour les politiques locales de sécurité animés en partenariat avec les élus locaux.

Les élus du Comité Exécutif appellent donc à un débat national sur la doctrine d'emploi de la police nationale et souhaitent être entendus par la mission de réflexion sur la sécurité à l'horizon 2015-2020 menée par le Préfet Patrice Bergougnoux.